



Délai référendaire: 7 avril 2017

Arrêté fédéral

**portant approbation de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE
concernant la reprise du règlement (UE) n° 1077/2011 portant création
d'une agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes
d'information à grande échelle**

**(Développement de l'acquis de Schengen et
de l'acquis «Dublin/Eurodac»)**

du 16 décembre 2016

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,

vu les art. 54, al. 1, et 166, al. 2, de la Constitution (Cst)¹,
vu le message additionnel du Conseil fédéral du 6 juillet 2016²,

arrête:

Art. 1

¹ L'échange de notes du 24 novembre 2011 entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) n° 1077/2011 portant création d'une agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle³ est approuvé.

² Le Conseil fédéral est autorisé, en rapport avec l'échange de notes visé à l'al. 1, à informer l'Union européenne de l'accomplissement des exigences constitutionnelles conformément à l'art. 7, par. 2, let. b, de l'Accord du 26 octobre 2004 entre la Confédération suisse, l'Union européenne et la Communauté européenne sur l'association de la Confédération suisse à la mise en œuvre, à l'application et au développement de l'acquis de Schengen⁴, et conformément à l'art. 4, par. 3, de l'Accord du 26 octobre 2004 entre la Confédération suisse et la Communauté européenne relatif

1 RS 101

2 FF 2016 6283

3 RS ...; FF 2016 6299

4 RS 0.362.31

aux critères et aux mécanismes permettant de déterminer l'Etat responsable de l'examen d'une demande d'asile introduite dans un Etat membre ou en Suisse⁵.

Art. 2

Le présent arrêté est sujet au référendum (art. 141, al. 1, let. d, ch. 3, Cst.).

Conseil national, 16 décembre 2016

Le président: Jürg Stahl
Le secrétaire: Pierre-Hervé Freléchoz

Conseil des Etats, 16 décembre 2016

Le président: Ivo Bischofberger
La secrétaire: Martina Buol

Date de publication: 28 décembre 2016⁶

Délai référendaire: 7 avril 2017

⁵ RS **0.142.392.68**

⁶ FF **2016** 8687